



Nos Ancêtres 28

Par Gérard Lebel, C.Ss.R.

BIOGRAPHIES D'ANCÊTRES

JEAN BAILLARGEON – PAUL CHALIFOUR – ÉTIENNE CORRIVEAU – MATHIEU DAMOURS – ANTOINE DANDURAND, DIT MARCHÂTERRE – FRANCOIS DUMAS – NICOLAS FORGET, DIT DESPATIS – JACQUES GALARNEAU – NICOLAS GODBOUT – GEORGE JOHNSON – BERNARD LAINÉ, DIT LALIBERTE – **JEAN LECLERC, DIT FRANCOEUR** – PIERRE LEDUC – JEAN LEMELIN – JEAN MILOT, DIT LÉBOURGUIGNON – PIERRE NADON, DIT LÉTOURNEAU – NICOLAS PATENOSTRE – JEAN RASSET – JACQUES ET GABRIEL SAMSON – CHARLES TURGEON

Sainte-Anne-de-Beaupré 1996

JEAN LECLERC, DIT FRANCOEUR

Le patronyme *Leclair* ou *Leclerc*, très populaire en France, possède en Nouvelle-France plus d'une dizaine de porteurs fondateurs différents.

Jean Leclerc était un *breton* né dans la ville de *Nantes*, paroisse de *Saint-Nicolas*. Malgré tout le mal que s'est donné madame Luce Jean Haffner pour trouver l'acte de baptême de Jean et celui du mariage de ses parents *Jean Leclerc* et *Perrine Merceron*, les résultats escomtés n'ont pratiquement rien donné. L'acte de baptême, inscrit le 6 décembre 1643, d'une *Perrine Merceron*, fille de Jean et de Jeanne Bernard, filleule de Bernard Merceron et de Perrine Verger, s'avère le seul prix de consolation de cette patiente et dispendieuse recherche.

Selon nos renseignements canadiens, Jean Leclerc serait né vers 1659. Des environs de Nantes, nous sont venus les ancêtres Denis et Julien Brosseau, Louis Bureau, Guillaume Gourault, Jean Joly et François Robin.



Soldat

Un grand nombre de nos premiers ancêtres vinrent ici comme soldats. Tous, à quelques exceptions près, portaient un surnom. *Jean Leclerc*, dit *Francoeur* s'enrôla sous les drapeaux de son pays, à une date qui nous est inconnue. Au Canada, nous savons qu'il avait comme capitaine de sa compagnie *Pierre-Louis DeCloche* ou *Des Cloches*. Ce militaire assiste aux funérailles d'Abraham Chartron, le 10 décembre 1684, à Sainte-Famille de l'île. Les années suivantes, jusqu'en 1691, nous le retrouvons plusieurs fois à Laprairie, comme témoin à des mariages ou à des sépultures.

Quant à son soldat Jean Leclerc, dit Francoeur, âgé de 32 ans en 1691, il est normal de supposer qu'il est un vieux troupier et qu'il est dans la Colonie depuis quelques années. Mais aucun indice sérieux ne vient étayer cette hypothèse.

Antoine Lefebvre de la Barre fut gouverneur de notre pays de 1682 à 1685. Jacques-René de Brisay, marquis de Denonville, prit la relève du 18 août 1685 au 11 octobre 1689. Puis, Louis de Buade de Palluau, comte de Frontenac, devint gouverneur général de 1689, année du massacre de Lachine, à 1698. En 1690, Sir *William Phips*, avec 32 vaisseaux de toutes sortes, 900 marins et 1,300 hommes de la milice, attaqua Québec, le 16 octobre, en faisant un débarquement à Beauport. Quatre jours plus tard, c'était l'échec et mat. Il y eut tout de même des blessés et des morts. Est-ce que Jean Leclerc était à Québec durant ce moment crucial de notre jeune histoire? Peut-être. Et voici pourquoi.

À l'île d'Orléans

Lorsque le missionnaire Jean-Henri Tremblay rédige l'acte de mariage de *Jean Leclerc*, dit *Francoeur*, et de *Marie-Madeleine Langlois*, le jeudi 22 novembre 1691, il donne les précisions suivantes: *Jean Leclerc dit Francoeur, estant âgé de 32 ans, demeurant à la Sainte-Famille depuis huit mois quoique soldat de la compagnie de M. Des Cloches, capitaine dans le détachement de la Marine en Canada...*

Jean Leclerc vivait donc chez un habitant de l'île, depuis le mois de mars 1691. À la fin de 1690, il devait donc être à Québec comme défenseur de la ville. Les soldats, à l'époque, n'avaient pas de belles casernes comme aujourd'hui. Durant la saison morte, même soldés, ils vivaient souvent chez un habitant en payant leur pension ou en gagnant leur croûte par divers travaux utiles. Pourquoi Francoeur avait-il passé la belle saison à l'île? Avait-il été blessé? Est-ce qu'à la capitale les besoins militaires étaient moins grands?

Jean Leclerc est toujours soldat, puisqu'il a obtenu la permission de se marier du comte de Frontenac. De plus, des témoins, qui ne sont pas nommés et qui connaissent le candidat au futur mariage, ont certifié que Francoeur était libre et qu'il n'était pas marié en France.

Marie-Madeleine Langlois, baptisée le 3 juin 1674 à Sainte-Famille, 17 ans, était fille orpheline de *Jean Langlois*, dit *Boisverdun* et de *Charlotte-Françoise Bélanger*, petite-fille du normand *Noël Langlois* et de *Françoise Grenier*, belle-fille de *Thomas Rousseau* remarié à *Charlotte-Françoise Bélanger* depuis le 4 septembre 1691.

Jean et *Marie-Madeleine* reçoivent donc la bénédiction nuptiale dans l'église de Saint-Pierre, en présence du capitaine DesCloches venu pour la circonstance, du beau-père *Thomas Rousseau*, du frère *Jean Langlois* et de deux habitants de l'endroit; *Claude Guyon* et *Gabriel Lachance*. L'on sait que le capitaine DesCloches, le 13 novembre précédent, était à Laprairie pour la sépulture d'un enfant de *Charles-Gaspard Piot*, sieur de L'Angloiserie, lui aussi capitaine d'un détachement de la marine. L'autoroute rapide de l'époque, c'était le fleuve Saint-Laurent.

Où les Francoeur ont-ils vécu leur première année de mariage? Probablement chez le poitevin *Thomas Rousseau*. Qui dit mieux?

Port-Joly

La paroisse actuelle de Saint-Jean-Port-Joly comprend le territoire situé entre Saint-Roch-des-Aulnaies au nord-est et L'Islet au sud-ouest, soit le fief de L'Islet-à-la-Peau et la seigneurie du Port-Joly. Le fief de *l'Islet-à-la-Peau* ou *Rhéaume*, une demi-lieue en largeur, fut la propriété de *Marie-Anne Juchereau* de Saint-Denis, veuve *François Pollet*; la seigneurie du *Port-Joly* a été concédée le 25 mai 1677 par Frontenac à *Noël Langlois*, dit *Traversy*, oncle de *Marie-Madeleine Langlois*, dit *Boisverdun*. Le premier seigneur Langlois, plutôt pauvre, après dix ans, vend sa propriété de deux lieues de front sur le fleuve à *Charles Aubert*, sieur de *LaChesnaye*, le 19 novembre 1686. Ses deux premiers censitaires sont *Joseph Caron*, charpentier, et *Nicolas Durant*, mentionnés au recensement de 1681.

Ce long préambule nous aide à comprendre l'arrivée de Francoeur à Port-Joly, vers 1693. L'ancêtre avait été démobilisé très probablement en 1692. Il avait alors obtenu, verbalement peut-être, une concession de *LaChesnaye* dans la seigneurie de Port-Joly, propriété voisine des *Durant*.

Ce n'est que le 20 octobre 1704 que des précisions vraiment importantes nous sont divulguées. Après la mort du seigneur *Aubert*, *Guillaume Gaillard*, curateur de la succession, met de l'ordre dans les papiers du défunt. Il utilise un billet de concession daté du 7 février 1695 par lequel *Jean-Baptiste Leclerc* obtenait la permission d'exploiter une terre. Ce 20 octobre 1704, *Gaillard* concède donc officiellement à *Leclerc* "a ce present et acceptant" une terre située à Port-Joly contenant 6 arpents de large sur 40 de profondeur *joignang du costé du nordest au domaine de la seigneurie dautre costé a labitation de Nicolas durant*. Sont attachés à la concession les droits de chasse et de pêche. Obligations: donner chaque année 6 livres de rente, 6 sols de cens et un chapon d'une valeur de 20 sols.

Léon Roy rapporte que Jean Leclerc et Jacques Chouinard entrèrent en procès, en 1705, au sujet des fossés d'égouttement.

La francoeurie

La première francoeurie canadienne se compose de neuf membres bien identifiés: Joseph, Jean-Baptiste, Marie-Madeleine, Geneviève, les jumelles Hélène et Cécile, ondoyées à la maison le 27 février 1702, Étienne, Joachim et Louis; les trois premiers possèdent leur acte de baptême à Cap-Saint-Ignace; les autres, à L'Islet. Ce n'est qu'en 1738 qu'une petite chapelle fut construite à Port-Joly. Quant aux registres, ils furent ouverts beaucoup plus tard.

Jean-Baptiste, baptisé le 19 avril 1695, n'a pas laissé d'autres signes de vie. Le cadet *Louis*, filleul de Louis Bélanger le 7 juillet 1709, est décédé à l'âge de 12 ans.

Le même jour 24 novembre 1727, à L'Islet, trois filles Francoeur célèbrent leur mariage: *Marie-Madeleine*, avec Jean Boucher; *Hélène*, avec Pierre Saint-Pierre; *Cécile*, avec François Jean. Les trois couples cumulèrent ensemble 25 rejetons. Quant à *Geneviève*, elle donne son cœur à Augustin Duval, dit Dupaulo, le 7 janvier 1730, à L'Islet.

Marguerite Durand, une voisine prend comme mari l'aîné, *Joseph Francoeur*, le 20 novembre 1724. Mariage à L'Islet. Père de 9 enfants, il est enseveli le 11 janvier 1759. À La Pocatière, le 3 février, 1733, Marie-Claire Thiboutout célèbre ses noces avec *Étienne* Francoeur, 28 ans. Le couple s'est rendu responsable d'une douzaine de rejetons. *Joachim* Leclerc, dit Francoeur, va chercher sa compagne de vie chez les Soucy, à LaPocatière. Mariage de Joachim et de Catherine, veuve de Jean-Baptiste-Louis Moreau, le 24 novembre 1738. Joachim, père de 11 enfants, est inhumé à La Pocatière, le 4 juillet 1772.

La troisième génération présente à la société 64 sujets. Un succès!

Nombreux horizons

Jean Leclerc avait vu le jour à Nantes, près de la Loire, le plus long fleuve de France; au Canada, le Saint-Laurent de l'île d'Orléans et du Port-Joly fut son horizon. En 1709, il quitte les siens pour atteindre les limites d'un horizon sans borne. Décédé le mardi 8 janvier, ses funérailles n'eurent lieu que le 11 du même mois. Était-ce un temps de tempête? Est-ce qu'il fut difficile de rejoindre le curé de Cap-Saint-Ignace? L'abbé *Yves Leriche*, le vendredi, préside les obsèques, à L'Islet. Jean laisse derrière lui une jeune famille, une épouse âgée de 39 ans. Un fils posthume, Louis, naîtra le 26 juin de la même année.

Comment *Marie-Madeleine Langlois* réussit-elle à vivre et à survivre? Tous les enfants s'unirent pour aider leur mère. Tous, ils tardèrent à contracter mariage. Ils vécurent tous en harmonie.

Le 21 octobre 1701, Marie-Madeleine Langlois avait vendu sa part d'héritage ou portion de terre: 3 perches et 11½ pieds en largeur, à son frère *Pierre Langlois*, sur le point d'épouser Marie-Angélique Baillargeon, à l'île d'Orléans. Madame Francoeur avait alors reçu 100 livres comptant et la promesse de 200 autres à recevoir en deux termes égaux.

La mère de Marie-Madeleine avait convolé en secondes noces avec *Thomas Rousseau*, père de 11 enfants, le 4 juillet 1691, à Saint-Pierre de l'île. *Geneviève Langlois*, sœur de veuve Francoeur, avait pris comme époux le normand Guillaume Levitre, charpentier de navire, le 27 novembre 1690. Par héritage, en 1710, madame Leclerc possède encore 3 perches 2 pieds 3 pouces en terre paternelle, paroisse Saint-Pierre de l'île. Le 23 octobre, elle vend à son beau-frère Levitre cette fraction de ferme. Prix: 110 livres dont 60 comptant "en monnaie de carte".

L'on rappelle que, faute de chirurgien à Port-Joly, Marie-Madeleine Langlois était sage-femme. En 1723, la propriété Francoeur possède: maison, grange, étable, 28 arpents de terre labourable et 4 de prairie.

La reine du foyer Leclerc a survécu 32 ans, après la mort de son mari. Elle fut inhumée à L'Islet, le mardi 5 septembre 1741.

Évidemment, l'eau de la source ancestrale n'a pas été épuisée. Ce que j'en laisse est beaucoup plus considérable que ce que vous avez pu en boire, avec ce petit gobelet de l'histoire de *Jean* et de *Marie-Madeleine*. La fraîcheur de l'eau claire de la fontaine demeure inépuisable.